

Troisième Palmarès grand public Archicontemporaine

Ouverture au public du vote en ligne
sur **archicontemporaine.org**
du 3 avril au 8 mai 2017

2017 année du vote ! Si le choix du futur président est essentiel, la sensibilisation à la qualité architecturale l'est également dans un pays où l'on s'émeut de la piètre qualité des logements, du désastre des entrées de ville, de la dévitalisation de centre-villes et autres antennes. Cela tombe bien puisque du 3 avril au 8 mai, le Palmarès grand public Archicontemporaine organisé par le Réseau des maisons de l'architecture propose à tout un chacun de voter pour son projet favori : refuge en Lozère ou chambres d'hôtes en Corse, habitat groupé coopératif en Bretagne ou lotissement de nouvelle génération en Haute-Garonne, mairie de Mirabel ou piscine à Bagneux. Le Palmarès offre l'embarras du choix. Alors dès aujourd'hui, votons !

Pour sa troisième édition, Le Palmarès grand public Archicontemporaine propose au public de voter pour son projet favori parmi **24 projets sélectionnés** par un jury composé d'architectes, illustrateur, journaliste, photographe. Ces derniers les ont choisis au milieu de centaines de réalisations candidates, livrées au cours des trois dernières années en France.

À partir du 3 avril et jusqu'au 8 mai, le vote est ouvert à tous sur archicontemporaine.org. Chacun peut choisir ses lauréats dans les **trois catégories Habitat, Équipements et activités, Aménagements extérieurs**.

Le Palmarès sera proclamé le **1^{er} juin à Toulouse** dans le cadre du mois de l'architecture en Occitanie. Il fera notamment l'objet d'une exposition qui se déplacera dans les lieux emblématiques de la culture architecturale en France et s'achèvera à la **Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris**.

Initié par La Maison de l'architecture Midi-Pyrénées en 2012 et organisé par le Réseau des maisons de l'architecture, le Palmarès grand public Archicontemporaine se donne pour mission d'attiser le désir d'architecture et faire naître l'envie d'espaces construits de qualité pour tous et par tous.

Infos pratiques

Vote du public en ligne sur
www.archicontemporaine.org
du 3 avril et 8 mai 2017
Proclamation du Palmarès :
le 1^{er} juin dans le cadre du Mois
de l'architecture en Occitanie

Organisation

Maison de l'architecture
Midi-Pyrénées
Anissa Merot
ma-mp@wanadoo.fr
05 61 53 19 89

Infos presse

A H A
43 rue de Lancry
75010 Paris
aha-paris.com
Pauline Scannella
pauline@aha-paris.com
09 53 99 97 81

Le jury : **Véronique Joffre**, architecte et présidente du jury, **Diane Berg**, illustratrice, **Margaux Darrieus**, journaliste AMC, **Matthieu de Marien**, architecte, **Maxime Delvaux**, photographe d'architecture, **Béatrice Fournet-Reymond**, architecte et présidente de la Maison de l'Architecture du Limousin, **Jean Larnaudie**, architecte, président de la Maison l'architecture Midi-Pyrénée, **Philippe Marcon**, ingénieur et président de la Maison l'architecture Centre, **Boštjan Vuga**, architecte.